

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 18 avril 2012, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions de BMCI.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nombre maximum d'actions à détenir : 398.365 actions (soit 3% du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 1.040 DH ;
- Prix minimum de vente : 690 DH ;
- Durée du programme : 12 mois à compter du 21 mai 2012

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 7 mai 2012.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - au siège de BMCI sis au 26, place des nations unies, Casablanca ; Tél : 05 22 46 10 00
  - au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet ;
- Disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM :**

Tél. : 05 37 68 89 22

E-mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/013/2012

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières